



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2026**

DELIBERATION N°08 - DCM-2026040708

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : -
Abstentions : -

**Objet :
Commission de
Délégation de
Service Public :
élection des
membres
titulaires et
suppléants**

L'an deux mille-vingt-six, le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathieu HORN.

Date de convocation : 30 mars 2026

Membres présents :

M. Mathieu HORN, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Béatrice ESCOURBIAT, M. Serge DESTUGUES, Mme Morgane CHAZELLE, M. Xavier DAVARD, Mme Martine BECRET, Mme Marie-Christine DUBOY, M. Adberrahmane OUDJEDI, Mme Irène ITHURSARRY, Mme Nathalie BACARISSE, M. François NOGARO, M. Mathieu DELAU, M. Jérôme RANCE, M. Peïo BOULIN, Mme Amina EJNAÏNI, Mme Lona BARRASA-MARTIAL, M. Guy BOULANGER, Mme Catherine PERLANT, M. Hervé LUYER-TANET, Mme Monia EVENE-MATEO, Mme Laurence GUYONNIE, M. Dominique LAVIGNE, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Gilles LASSABE.

Membres représentés par pouvoir :

M. Frédéric BILLARD donne pouvoir à Mme Irène ITHURSARRY
Mme Fabienne GOYENETCHE donne pouvoir à M. Mathieu HORN
M. Kévin HELENE donne pouvoir à M. Christophe MARTIN

Secrétaire de séance : Madame Marie-Ange THEBAUD

Rapporteur : Monsieur Mathieu HORN, Maire

La Commune doit élire la Commission de Délégation de Service Public, commission obligatoire au titre des articles L.1414-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Commission de Délégation de Service Public a, selon les articles L 1411-5 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, un rôle consultatif obligatoire et a pour mission de donner un avis sur les candidatures et les offres des candidats. Elle est également compétente pour donner un avis sur les avenants à un contrat de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5 %.

Il convient d'élire les membres du Conseil Municipal appelés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public.

Il est précisé à ce sujet que, la Commune comptant plus de 3 500 habitants, la commission se compose du Maire ou de son représentant, Président, et de 3 ou 5 membres élus par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il signale également que, selon les mêmes modalités, il appartient au Conseil Municipal d'élire 3 ou 5 membres suppléants appelés à remplacer les membres titulaires en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci.

Il est proposé d'élire 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Pour la liste *Vivons Boucau* :

M. Frédéric BILLARD, titulaire
M. Abderrahmane OUDJEDI, titulaire
M. Xavier DAVARD, titulaire
Mme Morgane CHAZELLE, titulaire
Mme Marie-Christine DUBOY, suppléante
M. Kévin HELENE, suppléant
M. François NOGARO, suppléant

Pour la liste *Ensemble pour le Boucau* :

M. Hervé LUYER-TANET, titulaire

Pour la liste *Boucau Convivial et Développement Durable* :

Mme Laurence GUYONNIE, suppléante

Pour la liste *Boucau au cœur* :

Mme Hélène ETCHENIQUE, suppléante

S'agissant du fonctionnement de cette commission, les textes ne font que prévoir les règles de quorum. Il est donc proposé que :

- la commission soit convoquée avec un délai franc de 3 jours ;
- la convocation comprendra un ordre du jour succinct, la date et le lieu de la réunion. Elle sera adressée par courriel aux membres sauf si ceux-ci sollicitent par écrit de recevoir leur convocation en version papier en précisant l'adresse ;
- ses séances ne seront pas publiques ;
- le Président de la commission aura une voix prépondérante en cas de partage égal des voix ;
- les modalités de vote seront les modalités ordinaires (pas de vote secret ni public, vote à main levée).

Où l'exposé de Monsieur Mathieu HORN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix par vote à main levée :

- **ELIT à la Commission de délégation de Service Public**

- M. Frédéric BILLARD,
- M. Abderrahmane OUDJEDI,
- M. Xavier DAVARD,
- Mme Morgane CHAZELLE,
- M. Hervé LUYER-TANET,

membres titulaires

- Mme Marie-Christine DUBOY,
- M. Kévin HELENE,
- M. François NOGARO,
- Mme Laurence GUYONNIE,
- Mme Hélène ETCHENIQUE,

membres suppléants

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 07/04/2026**

**Le Maire,
M. Mathieu HORN**



**La Secrétaire,
Mme Marie-Ange THEBAUD**